



Annonces légales et Judiciaires



Safer
AVIS PUBLICITÉ

APPEL À CANDIDATURES SAFER OCCITANIE ARTICLES L 143.3 ET R 142.3 DU CRPM

La Safer Occitanie propose de **retrocéder** les biens fonciers ci-dessous, la **désignation cadastrale et le zonage des biens dans un document d'urbanisme** peuvent être obtenus soit à l'adresse indiquée ci-après, soit sur l'avis affiché à la Mairie de la commune concernée.

Tout intéressé pourra obtenir plus d'informations auprès de la Safer et déposer leur candidature par email ou courrier postal au plus tard le **26/08/2024**.

Passée cette date, les demandes ne seront plus recevables.

Safer Occitanie
Service Départemental du Gers
23, Avenue de la Marne
BP 10084
32000 AUCH
Par courriel : service-32@safer-occitanie.fr

Cet avis ne saurait être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Ø Propriété de 14 ha 23 a 39 ca (dossierAS 32 24 0311 01)>> Commune de Saint-Mézard : 14 ha23 a 39 ca

'BEAUREGARD' : AK0008 (A) - AK0008 (B) - AK0105 - AK0107'BOURGADE' : AL0079 - AL0098 (B) -AL0098 (A) - AL0101 - AL0103 - AL0104 (B)- AL0104 (A) - AL0105 (B) - AL0105 (A) -AL0106 (B) - AL0106 (A) - AL0125'CAJON' : AL0102'MOLIE' : AM0227 - AM0229 - AM0232 -AM0233'PELLECAN' : AK0035 - AK0036 (A) - AK0036 (B) - AK0037 - AK0038 (A) -AK0038 (B) - AK0104 (A) - AK0104 (B)

Commentaires :

Surfaces boisées : Le bien comporte desterrains boisés d'une superficie <10ha

Bâtiments : Oui

Urbansime :

Agricole (PLU)

Ø Propriété de 52 ha 21 a 52 ca (dossierAS 32 24 0304 01)>> Commune de Villefranche-d'Astarac : 52 ha 21 a 52 ca

'ARTIGUES' : AH0001 - AH0002 (F1 A) -AH0002 (F2 B) - AH0015 - AH0016 -AH0019 - AH0022 - AH0026 - AH0027 -AH0029 - AH0121 (F1 A) - AH0121 (F2 B) - AH0121 (F3 C)'CAMPARDON' : AK0031 - AK0032 -AK0040 - AK0067 - AK0068 - AK0069 - AK0070'FERIAT' : AH0083 (J) - AH0083 (K) -AH0084 (J) - AH0084 (K) - AH0085 -AH0086 - AH0087 - AH0088 (F2 B) -AH0088 (F1 A) - AH0089 (F2 B) - AH0089(F1 A) - AH0091 - AH0092 - AH0094 - AH0096 - AH0097 - AH0098 (F1 A) -AH0098 (F2 B) - AH0099 - AH0119 (J) -AH0119 (K)'LACOUS-

TANCE' : AI0064 - AI0065 (F2 A)- AI0065 (F1 B) - AI0066'LASBORDETTE' : AD0114'MAUREL' : AK0001 - AK0016 - AK0017(F2 B) - AK0017 (F1 A) - AK0018 - AK0019 -AK0020 - AK0021 - AK0022 - AK0023 -AK0024 - AK0025 (F2 B) - AK0025 (F1 A) -AK0026 (F1 A) - AK0026 (F2 B) - AK0027 -AK0028 - AK0029 - AK0030 (F2 B) -AK0030 (F1 A) - AK0120'MOLAIBOS' : AD0034 - AD0039 - AD0040

Commentaires :

Surfaces boisées : Le bien comporte desterrains boisés d'une superficie <10ha

Bâtiments : Oui

Urbanisme :

Zone non constructible de carte communale

RETROUVEZ NOS APPELS À CANDIDATURES SUR NOTRE SITE INTERNET : <https://www.safer-occitanie.com>



[Accense] Conseils

Société d'Avocats
52 av du Riant Portail du Midi
19100 BRIVE
05 55 17 19 00

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décisions du 30/07/24, l'associée unique de la **SASU TRESSOL CHABRIER L'ISLE JOURDAIN**, au capital de 30 000€, ayant son siège à L'ISLE JOURDAIN (32), 39, route de Toulouse, immatriculée 851 182 550 RCS AUCH, a décidé (i) d'augmenter le capital de 8631,65 € pour le porter à 38 631,65€ par élévation de la valeur nominale des actions de 15 € à 19,32€, et (ii) de réduire le capital social de 38 631,65 € à 20 000 €, à la suite de pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 19,32 € à 10 €, et a constaté la souscription par compensation, et en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et corrélativement de la réduction de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par la double opération. Les art. 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence, POUR AVIS, la Présidente.

MODIFICATIONS MULTIPLES

DFCARS32

SAS au Capital de 10 000 euros
Siège social : 8 Moulin de la Justice 32700 LECTOURE
812 833 209 RCS AUCH
L'AG Mixte du 28/06/2024 a agréé et adopté la cession d'actions consentie par François Rivoire au profit de Daniel Gobatto et de la société SAS Driver Cars Mobility (954 039 657 RCSAuch). Celle-ci accepte aussi la démission du Président et du Directeur Général à compter du 01/07/2024 et nomme Daniel Gobatto comme nouveau président. Elle décide de ne pas nommer de Directeur Général en remplacement. Enfin, la collectivité des associés modifie les Articles 7 & 31 des Statuts.
Mention au RCS d' Auch des modifications statutaires ci dessus.

TRANSFERT DE SIÈGE DANS LE DÉPARTEMENT

VERANDABEL

SARL au capital de 20.000€
Siège social : 1 avenue Pierre de Coubertin, 32500 FLEURANCE
792 385 700 RCS d'AUCH
Le 28/06/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 3 rue de la liberté, 32500 FLEURANCE, à compter du 01/08/2024. Modification au RCS d'AUCH.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE CEZAN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERMOISE
Par délibération n°2024097C1107_15 en date du 11 juillet 2024, le conseilcommunaire de la Lomagne Germoise a approuvé l'institution du Droit dePréemption Urbain (DPU) sur la parcelle OE178 en zone ZC2, en vue de l'agrandissement du parking de la salle des fêtes et du développement de la commune. Cette délibération est affichée en mairie de Cézán et au siège de laLomagne Germoise, 8 Av. Pierre de Coubertin à Fleurance, pendant 1 mois etest consultable aux jours et heures habituelles d'ouverture.

MODIFICATIONS MULTIPLES

« PHARMAID »

SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 18 avenue Edouard Aynard 69130 ECULLY
983 147 604 R.C.S. LYON
Aux termes de l'AGE du 24/07/2024 et des décisions du Président du 30/07/2024, les décisions suivantes ont été prises :
1/ Le capital social a été augmenté de 15.000 € en numéraire par l'émission de 150 000 actions de 0,10€ de nominal, ce qui conduit à la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : le capital social est fixé à 10.000 € divisé en 100.000 actions de 0,10 €. Nouvelle mention : le capital social est fixé à 25.000 € divisé en 250.000 actions de 0,10 €.
2/ Le siège social a été transféré de 18 avenue Edouard Aynard (69130) ECULLY au 114 route de Fontenilles (32600) PUJAUDRAN, et ce à compter du 30 juillet 2024.
Président : M. Ilan JEANNIN demeurant 6 Boulevard du Paradis (31490) LEGUEVIN
Directeur général : M. Louis ARMAND demeurant 9 Rue Ambroise Paré 64200 BIARRITZ
Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

MODIFICATION DU CAPITAL

AMBULANCES VSL TAXIS ESTHER RIU ET FILLES

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 6 RUE JULES DE SARDAC 32700 LECTOURE
521 405 639 RCS d' Auch
L'AG Mixte du 15/07/2024 a décidé d'augmenter le capital social en le portant de 1000 € à 49000 €. Mention sera faite au RCS d' Auch.

TRANSFERT DE SIÈGE DANS LE DÉPARTEMENT

SAS L4M

SAS au capital de 100000 €
Siège social : 9 PL ALBERT DES-CAMPS 32700 Lectoure
915 356 737 RCS d' Auch
Le 15/07/2024, L'AG Mixte a décidé de transférer le siège social au 6 RUE JULES DE SARDAC 32700 LECTOURE, à compter du 15/07/2024. Mention sera faite au RCS d' Auch.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DESTOCK ORA-B

SARL au capital de 5000 €
Siège social : ZI NAUDET 32700 Lectoure
884 427 063 RCS d' Auch
L'AGO du 28/06/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. METAIS Christian, demeurant Sarremejean 32700 Terraube pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d' Auch. Radiation au RCS d' Auch.



Exco
48 avenue des Pyrénées
32000 EAUZE
Tel : 05 62 39 61 64

NON DISSOLUTION

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL
Dénomination : **CIRCA IMMO.**
Forme : SAS.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 6 Rue FELIX SOULES, 32800 EAUZE.
819830597 RCS d'Auch.
Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2024, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

TRANSFORMATION

VAL TOURISME

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 7 698.68 euros Siège social : Rue du Moulin 32160 PLALANSANCE
402727713 RCS AUCH
AVIS DE TRANSFORMATION
Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 29juillet 2024, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le siège social n'a pas été transféré mais, suite à une nouvelle numérotation des rues par la Mairie, il est désormais fixé 10 Chemin de la Puchéou, ZA Lapeyre à 32160 PLAISANCE.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 698.68 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Gil REBEILLE.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La Société REBEILLE FINANCE, Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros, ayant son siège social 24 bis rue Césaire Dauge à AIRE-SUR-L'ADOUR (40800), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 831175625 RCS MONT DE MARSAN, Représentée par Madame Valérie REBEILLE en sa qualité de Présidente.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur David REBEILLE, demeurant à SEGOS (32400), 809 Cheminde Bassibe.

Pour avis La Gérance.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

SOCIETE CIVILE PARTICULIERE LIGARDES

SCP au capital de 94,49 €
Siège social : ZONE INDUSTRIELLE NAUDET 32700 Lectoure
421 870 486 RCS d' Auch
A la suite des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 04 Avril 2024, la cession de parts entre associés a été approuvée. L'article 8 des statuts est modifié en conséquence. Mention au RCS d' Auch.

Cabinet Alex SEMAT

36 avenue Jean Lannes
32700 LECTOURE

CONTINUATION D'ACTIVITÉ MALGRÉ PERTES

THIBAUT MIRADE PLATRIERIE STAFF

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 20 ZONE ARTISANALE LABARTHETE 32380 Saint-Clair
913 546 974 RCS d' Auch
L'AGO du 30/06/2024 a décidé, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, la continuation de la société malgré un capital net inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS d' Auch.

CONTINUATION D'ACTIVITÉ MALGRÉ PERTES

LE SOUK

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 63 RUE NATIONALE 32700 LECTOURE
922 908 785 RCS d' Auch

Par délibération en date du 29/07/2024, l'AGO, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention au RCS d' Auch.

CONTINUATION D'ACTIVITÉ MALGRÉ PERTES

SARL ORA GROUPE

SARL au capital de 10000 €
Siège social : ZI NAUDET 32700 Lectoure
821 842 747 RCS d'Auch
Par délibération en date du 28/06/2024, l'AGO, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS d'Auch.

TRANSFERT DE SIÈGE

COMPASS IMMOBILIER

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 84 avenue des Thermes 32410 CASTERA-VERDUZAN
480 996 826 RCS AUCH

Aux termes de l'AGE du 31/07/2024, il a été décidé de transférer le siège social au **LA COUSTRILLERE 32320 RIGUEPEU** à compter du 31/07/2024.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de AUCH.

AVIS PUBLICITÉ

COMMUNE DE SAINTE CHRISTIE D'ARMAGNAC INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Par délibération du 1er août 2024, le conseil municipal de la commune de SAINTE CHRISTIE D'ARMAGNAC a décidé d'instaurer le Droit de Préemption Urbain (DPU) simple sur des parcelles de la carte communale approuvée le 14.01.2012 : sur la parcelle C 1065 et la parcelle C 1062 Cette délibération est tenue à disposition du public à la mairie .

La Mairie de SAINTE CHRISTIE D'ARMAGNAC : au village 32370 SAINTE CHRISTIE D'ARMAGNAC Tél : 05.62.09.08.32 – mail : ste.christie.ac@wanadoo.fr est ouverte le mardi et jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE JÉGUN

Par arrêté n° 2024-28 du 02 août 2024 du Président de la Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du PLU de la commune de Jégun. Le PLU a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles et non constructibles sur le territoire de la commune de Jégun (Grand Auch



Annonces légales et Judiciaires



Cœur de Gascogne), en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme.

La procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme est mise en œuvre en vue :

- D'ouvrir à l'urbanisme une partie de la zone 2AU de Plaet (lieu-dit l'Orient) et la zone 2AU du chemin des Roses qui constituent des secteurs privilégiés du projet de développement de la commune,- De mettre à jour le règlement du PLU suite aux différentes modifications apportées à ce dernier,- De modifier la liste et le tableau (rapport de présentation) des emplacements réservés suite aux différentes modifications apportées à ce dernier,- Le classement d'une maison d'habitation située en zone A (sur les parcelles cadastrées BT 58, 59 et 63) pour la classer en zone Ah.

Nom du commissaire enquêteur

Monsieur Bernard BERNHARD, principal de collège à la retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Pau avec pour Suppléante : Madame Nelly LAROCHE-RACLOT

Identité de la personne responsable du projet

Des informations pourront être demandées en Mairie de Jégun auprès de l'autorité désignée responsable du projet en la personne de Monsieur Guy LAPEYRE, Maire de la commune.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Jégun, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

Adresse de la mairie

Mairie de Jégun
40 Grande Rue
32360 JEGUN

Horaires

Le lundi de 9 heures à 12 heures,
Du mardi au jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
Le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

L'enquête publique est organisée pour une durée de **31 jours** du lundi 26 août 2024 au mercredi 25 septembre 2024 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Jégun :

Le lundi 26/08 de 9 h à 12 h Le vendredi 06/09 de 9 h à 12 h Le mercredi 25/09 de 09 h à 12 h

Le projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui fait partie du dossier d'enquête publique. Il en va de même pour l'avis de l'autorité environnementale.

Le dossier d'enquête publique en version papier y sera mis à la disposition du public. Il est aussi consultable sous format dématérialisé sur les sites internet suivants <https://www.grandauch.com/> et <https://www.commune-jegun.fr/>.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, la date de réception faisant foi, le public pourra consigner ses observations et propositions sur :

- Un registre papier ouvert à la mairie de Jégun, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ; - Par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le Commissaire-enquêteur à la mairie de Jégun, 40 Grande rue -32360 JEGUN- En adressant un mail spécifique en objet qu'il s'agit de l'enquête publique à l'adresse suivante : jegunmairie@gmail.com Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera mise à disposition du public pendant un an au siège de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne - 1 rue Darwin 32000 AUCH - et à la mairie de Jégun - 40 Grande rue 32360 JEGUN et sur les sites internet suivants : <https://www.grandauch.com/> et <https://www.commune-jegun.fr/>.

A l'issue de l'enquête publique le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Jégun, objet de la présente enquête publique, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.



SCP SAINT SEVER - DELZANGLES

Notaires à EAUZE (32800)

AVIS PUBLICITÉ

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL
ARTICLE 1378-1 CODE DE PROCÉDURE CIVILE LOI N°2016-1547 DU 28 NOVEMBRE 2016

Suivant testament olographe en date du 16/06/2023, M. Patrick Pierre **BON**, en son vivant Retraité, demeurant à REANS (32800) 1510 route de la Herrane, né à PAU (64000), le 9 décembre 1953.

Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française.

Décédé à REANS (32800), le 1er mai 2024, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Philippe SAINT SEVER, Notaire Associé de la « SCP SAINT SEVER/DELZANGLES », titulaire d'un Office Notarial à EAUZE (32800), 8 rue Félix Soules, le 30/07/2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Philippe SAINT SEVER, référence CRPCEN : 32017, dans le mois sui-

vant la réception par le greffe du TJ de AUCH de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Cabinet Alex SEMAT

36 avenue Jean Lannes
32700 LECTOURE

CONTINUATION D'ACTIVITÉ MALGRÉ PERTES

ATELIER CAPITANI

SAS capital 1000€ au Village
32120 Bajonnette
RCS AUCH 751438078

Par délibération en date du 28/06/2024 l'assemblée générale, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de AUCH.



1, rue Marcel LUQUET
ZI ENGACHIES - 32000 AUCH
Tél : 05 62 63 02 55

Exco

CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 Août 2024, à AUCH.

Dénomination : **PICKY.**

Dénomination commerciale : **ESPERLUETTE**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Vente et dégustation sur place ou à emporter de boissons chaudes ou froides ; cafés sous toutes ses formes et spécialités café thé infusions chocolats ; Ventes de viennoiseries et pâtisseries cuisinées sur place, biscuits, glaces et produits salés, vente de boissons de 3ième catégorie, la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 3000 euros
Siège social : 1354, chemin de Guillemère, 32000 Auch.
La société sera immatriculée au RCS d'Auch.
Gérant : Madame Claire AUBIN, demeurant 1354, chemin de Guillemère, 32000 Auch
Pour avis. La Gérance.

CARRERE

SASU. Capital : 260 722 €.
Siège social : 32120 MONFORT.
321 561 011 RCS AUCH.

Par décisions du 29/09/2023, l'Associée unique a pris acte de l'expiration des mandats des sociétés SARL CECOTTI THIERRY & ASSOCIÉS, Commissaire aux comptes titulaire et CAF AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant, et nommé la société EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST, domiciliée 2 Rue des Feuillants, 31300 TOULOUSE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2029. En application de l'article L.823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la société n'est plus tenue de désigner un Commissaire aux comptes suppléant.



48 avenue des Pyrénées
32000 EAUZE
Tel : 05 62 09 91 94

Exco

DISSOLUTION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **HD PARTS.**
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 2000 euros.

Siège social : Lieu-dit LA BRUYERE, 32100 CAUSSENS.
817664576 RCS d'Auch.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2023, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2023. Monsieur Daniel HEURE, demeurant 26 Chemin des Taillasses 31490 Brax a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis. Le Président - liquidateur.



48 avenue des Pyrénées
32000 EAUZE
Tel : 05 62 09 91 94

Exco

DISSOLUTION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **EURL CLEAN SHOT.**

Forme : EURL société en liquidation.

Capital social : 500 euros.

Siège social : 534 Route DE COURRENSAN, 32800 RAMOUCENS.

928088962 RCS d'Auch.

Aux termes d'une décision en date du 8 avril 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 avril 2024. Madame Alice BUC, demeurant 534, route de Courrensan 32800 Ramouzens a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis. La Gérance - liquidateur



Exco

CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 août 2024, à EAUZE.

Dénomination : **GASCOGNE CUISINE.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 46 Bis, boulevard Georges CLEMENCEAU, 32100 Condom.

Objet : Vente en gros et au détail de meubles, meubles de cuisine et accessoires, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités..

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 5000 euros
Gérant : Monsieur Nicolas CHEVALLIER, demeurant 2485, route de Lasserre, 32480 Gazaupouy

La société sera immatriculée au RCS d'Auch.
Pour avis. La Gérance.

Exco

DISSOLUTION



Alballiance

4 PLACE MARCADIEU

65000 TARBES

CONSTITUTION

Par décision du 1er août 2024, l'Associé Unique de la Société à responsabilité limitée **FOURCADE THOMAS**, au capital de 1 000 euros, siège social : 4 avenue de l'industrie, 32730 VILLECOMTAL SUR ARROS, RCS AUCH 833 091 820 a décidé une augmentation du capital social de 80 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros

Nouvelle mention : Capital social : 80 000 euros

Pour avis

La Gérance

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL CCBM

Capital social : 296 900 €
Siège Social : En Soulan 32550 PAVIE

R.C.S. d'AUCH n° 898 001 243

AVIS DE MODIFICATIONS

Par assemblée générale en date du 1 er août 2024, il a été pris acte et décidé, à compter de la même date :

- de la démission de Monsieur BAJON Christian de ses fonctions de gérant et de la nomination en ses lieu et place de Madame IZA Catherine épouse BAJON demeurant à PAVIE (32550) En Soulan pour une durée illimitée.

-de modifier la dénomination sociale qui devient SCEA CCBM - de transformer ladite société en Société Civile d'Exploitation Agricole présentant les caractéristiques suivantes : - Dénomination sociale : SCEA CCBM - Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

- Capital : 296 900 €
- Objet : Exploitation de fonds ruraux

- Siège : En Soulan - 32550 PAVIE
- Durée : 99 ANS à compter de l'immatriculation au R.C.S.

- Apports : 296 900 € en nature - Gérant : Madame IZA Catherine épouse BAJON demeurant à PAVIE (32550) En Soulan

- Clauses relatives aux cessions de parts sociales : agrément de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

La modification sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUCH

POUR AVIS ET MENTION le gérant.

Confiez-nous votre annonce légale pour une publication sur l'ensemble de la France quel que soit le département concerné

Une équipe à votre service !

du lundi au vendredi

9h00 - 12h00

14h00 - 17h00

Demandez votre devis

avant publication !

05 63 20 80 02